0271268G
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'établissement

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/11/2021
Réuni le : 30/11/2021
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55 et D.421-142,
- la proposition du conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 23/11/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projet d'établissement 2021-2025 se compose des 4 axes suivants :
-Favoriser un climat scolaire serein et propice aux apprentissages
-Persévérance scolaire : réussir en tant que lycéen
-Favoriser l'ambition
-Construire un parcours culturel de la seconde au post-bac
Monsieur le Proviseur en profite pour préciser aux membres du Conseil d'Administration que le « pass culturel » est étendu aux élèves de moins de 18 ans qui devront le valider avant le 18 décembre.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Diot
Prénom : Jean-Michel
Signé le: 03/12/2021 17:03:39

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.